

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 68 (1976)
Heft: 5

Artikel: Le travail dans les pays industrialisés
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-385825>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le travail dans les pays industrialisés

Changements structurels et d'attitudes vis-à-vis du travail

L'évolution des structures est un élément normal du développement économique et a été l'un des moteurs des économies des pays industrialisés, générateur d'une croissance remarquable du revenu ces vingt-cinq dernières années grâce à l'adaptation constante des techniques, des marchés et des goûts. Normalement, en matière d'emploi, le processus d'adaptation se poursuit sans à-coups mais la crise récente a placé au premier plan le problème des travailleurs qui sont traditionnellement les plus affectés par l'évolution des structures. L'évolution des attitudes à l'égard du travail a également exercé une pression supplémentaire sur la situation de l'emploi.

Jusqu'ici le débat sur les nouvelles relations économiques internationales a été largement dominé par le souci d'améliorer la situation économique et sociale des pays en développement tandis que les problèmes des pays industrialisés étaient traités surtout en fonction des difficultés rencontrées par les pays en développement.

Cependant la gravité du problème de l'emploi dans bien des pays industrialisés à l'heure actuelle mérite d'être examinée sur une base mondiale, car elle affecte leur capacité de venir en aide aux pays en développement.

Le rapport du BIT pour la conférence mondiale de l'emploi analyse les problèmes de l'emploi dans les pays industrialisés et propose certaines mesures pour les résoudre. Il recommande aussi certains objectifs quant aux améliorations qualitatives à apporter à l'emploi en matière de participation des travailleurs, de conditions de travail et d'équilibre entre travail et loisirs.

Les secteurs les plus touchés

Même dans les périodes d'expansion économique, les taux de chômage mesurés dans les pays industrialisés à économie de marché sont d'ordinaire plus élevés à l'heure actuelle qu'il y a vingt-cinq ans.

– Au sein de la main-d'œuvre d'un même pays, le chômage varie sensiblement selon les groupes; les plus touchés sont les femmes, les jeunes et certains groupes minoritaires.

– Dans l'industrie et l'agriculture, on constate un déplacement au profit des activités plus qualifiées et à forte intensité de capital auxquelles ont donné naissance les progrès techniques visant à économiser la main-d'œuvre.

– Les femmes et les autres catégories de travailleurs désavantagées, une fois de plus, supportent les conséquences de l'évolution; une proportion anormale de ces groupes se trouve dans l'impossibilité de se déplacer vers des industries faisant largement appel à des qualifications supérieures.

– Les activités industrielles sont dans leur ensemble en train de perdre de leur importance au profit du secteur tertiaire; la base industrielle en est réduite d'autant et il en résulte un ralentissement de la croissance économique, ce qui peut compromettre la réalisation des objectifs de plein emploi.

Ce sont là, en termes généraux, les caractéristiques de la plupart des pays industrialisés à économie de marché. Elles signifient que les mesures classiques employées pour conjurer la récession ne suffisent plus. Il faut envisager les problèmes spécifiques du chômage et du marché de l'emploi à partir de conceptions nouvelles, estime le rapport. Ces nouvelles orientations de politique générale, appliquées à bon escient et au moment opportun, permettraient aux politiques traditionnelles de lutte contre la récession de retrouver le rôle global essentiel qu'elles sont appelées à jouer.

Les transformations technologiques, l'évolution des goûts du public, l'abandon des activités à basse productivité au profit d'activités plus productives ne sont pas les seules forces responsables de l'évolution des problèmes de l'emploi. Les comportements nouveaux à l'égard du travail, des loisirs et de la qualité de la vie sont de plus en plus déterminants.

Dans les pays les plus riches, les attitudes à l'égard du travail se modifient à divers points de vue. La répartition du revenu, par exemple, est devenue un sujet de discussion publique dans nombre de pays, et pour certains, c'est une question aussi importante que le droit au travail. Un revenu permettant la satisfaction des besoins minima, correspondant à la capacité de production de l'ensemble de la société, constitue maintenant une question de première importance. Certains pays ont combiné une modernisation constructive des structures avec des politiques sociales assurant le transfert de fonds en faveur des groupes désavantagés. On examine des propositions d'institution d'«impôts négatifs» visant des objectifs similaires.

Le temps n'est plus où l'on se contentait de licencier les travailleurs, pratiquement sans secours: les pays industrialisés ont apporté de sensibles améliorations aux systèmes garantissant certaines prestations aux chômeurs. Au cours des vingt-cinq dernières années ils ont tous constitué des systèmes d'indemnisation du chômage qui prévoient au moins un «plancher» provisoire maintenant le revenu du travailleur et de sa famille à un certain niveau minimum. Au Canada et aux Etats-Unis, le niveau moyen des prestations de chômage n'est guère inférieur aux salaires normalement perçus par les travailleurs non qualifiés. Bon nombre de pays ont prolongé la période pendant laquelle l'indemnité de chômage est payable.

Selon le rapport, ces systèmes de sécurité sociale constituent en fait une politique des «besoins essentiels» dans le contexte des pays

développés. Un renforcement des mesures dans ce domaine est souhaitable.

De meilleurs emplois, plus intéressants aussi

Un autre changement d'attitude à l'égard du travail concerne les conditions prévalant sur les lieux de travail. Les travailleurs veulent maintenant obtenir des emplois «meilleurs» et non simplement plus nombreux. Leur impatience est croissante devant les tâches monotones, salissantes, dangereuses ou déplaisantes d'une façon ou d'une autre. Dans un certain nombre de pays, cette nouvelle attitude est à l'origine de demandes en faveur d'une participation plus grande des travailleurs aux décisions.

Un autre aspect des nouvelles préférences est le désir de progresser vers le haut, aussi bien en qualifications qu'en responsabilités. De plus en plus souvent, les travailleurs cherchent à occuper des emplois plus intéressants et plus qualifiés, plutôt que d'attacher du prix au droit à un emploi déterminé. Cette mobilité verticale escomptée par les travailleurs exige la mise en place de systèmes éducatifs solides et efficaces dispensant un enseignement de qualité à tous les enfants quelle que soit leur origine sociale. Cette mobilité implique également la possibilité d'un transfert des droits acquis: lorsque le travailleur change d'emploi, il faut que les divers avantages sociaux – prestations médicales, assurance-chômage, droits au congé payé et à une pension – soient transférables. Les prestations liées à une entreprise ou à une branche d'activité limitent les possibilités, pour les travailleurs, de saisir les chances nouvelles créées par la modernisation des structures.

Redéfinir le plein emploi

A mesure que les gains augmentent, on attache également de plus en plus de prix aux loisirs; aussi, les revendications se font-elles de plus en plus fortes en faveur d'une réduction de la durée hebdomadaire du travail et d'une hausse des primes pour les heures supplémentaires, pour le travail posté ou pour le travail durant les week-ends. Les négociations collectives comportent maintenant plus fréquemment des questions concernant les congés aux fins d'éducation, les congés «sabbatiques» et l'assouplissement des systèmes de retraite anticipée.

Le concept de «plein emploi» devrait peut-être faire l'objet d'une redéfinition, estime le rapport, étant donné les modifications survenues dans les aspirations des individus et dans la structure de l'emploi. L'élévation des taux de chômage est sans doute imputable, dans certains cas, au fait que les travailleurs consacrent plus de temps à la recherche de possibilités d'emploi plus attrayantes ou

à des congés «sabbatiques», ce qui est rendu possible par l'augmentation des salaires et l'amélioration des indemnités de chômage. Le rapport examine à la fois les politiques à court terme et à long terme susceptibles de résoudre les problèmes d'emploi causés par des facteurs structurels. Il souligne que les pays industrialisés à économie de marché «ont réussi à combiner l'efficacité et l'équité de telle manière que la plus grande partie de leur population est en mesure de bénéficier non seulement de niveaux de consommation privée sans précédent, mais aussi de grandes possibilités d'accès aux biens et services publics».

Envisageant l'avenir, il estime: «Dans une société qui souhaite répondre aux aspirations de sa population, la nécessité d'une évolution ne devrait pas être remise en cause; ce qu'il faut chercher avant tout, c'est comment mener à bien cette évolution, de la façon la plus acceptable socialement parlant, et la plus efficace du point de vue économique.»

Les prestations de chômage ne suffisent pas

Parmi les politiques de l'emploi à court terme étudiées par le rapport, figurent notamment: les dépenses engagées par les gouvernements pour la réalisation de projets particuliers, tels que les programmes de travaux publics; l'aide des pouvoirs publics à certaines branches d'activité, particulièrement celles qui sont sujettes aux fluctuations cycliques, comme la construction de logements; l'aide directe à certaines entreprises par l'octroi de subventions des pouvoirs publics ou d'avantages divers; l'extension du champ d'application de l'assurance-chômage et la libéralisation des conditions d'accès aux prestations; enfin les programmes de partage de travail. Des mesures supplémentaires sont nécessaires, cependant, pour venir à bout des problèmes d'emploi que posent, à long terme, des facteurs d'ordre structurel. L'indemnisation du chômage est insuffisante et de nature trop temporaire pour résoudre les problèmes des travailleurs dans les régions ou les industries particulièrement frappées par l'évolution des structures.

Des régimes d'assurance spéciaux sont nécessaires. Ils devraient aller beaucoup plus loin que le simple maintien du revenu et, par exemple, subventionner la formation aux emplois plus productifs. Les travailleurs devraient être encouragés à suivre une telle formation par des prestations d'entretien relativement substantielles; le rendement d'un tel investissement, tant pour le travailleur lui-même que pour la société, est élevé.

Les travailleurs et leur famille peuvent avoir à quitter une région de vieilles industries, pour s'installer dans une autre, offrant de plus grandes possibilités. Ils peuvent dans ce cas avoir besoin d'être aidés pour s'acquitter des frais de déménagement proprement dits.

Le coût d'un changement de résidence d'une zone de marasme économique où la valeur des maisons est en baisse à une région en pleine expansion où le logement est cher est un facteur suffisant pour décourager un travailleur menacé de perdre son emploi. En Suède, les mesures d'assistance à l'adaptation prévoient l'achat par le gouvernement des maisons des travailleurs contraints de déménager.

Expériences d'améliorations qualitatives

L'aide à l'adaptation n'est pas nécessairement limitée aux travailleurs. Elle peut également être offerte aux entreprises comme compensation pour les actifs abandonnés ou dévalués et en leur permettant de se déplacer vers des régions plus dynamiques. Certains pays ont nationalisé les entreprises touchées par des difficultés de caractère structurel, pour prévenir les licenciements de travailleurs. Dans ces cas, on doit éviter de regrouper dans le secteur public des entreprises marginales, ce qui conduit à des problèmes de gestion et d'ordre politique et, parfois, retarde ou empêche l'évolution souhaitable des structures.

La rapport recommande une aide publique aux entreprises qui s'engagent dans des expériences d'amélioration de la qualité du milieu de travail. De tels efforts pourraient avoir plus d'influence sur le «développement» des pays à économie de marché que les mesures qui ont pu être prises dans le seul but de fournir des emplois, quels qu'ils soient.

Le rapport plaide à cet égard pour de nouvelles formes d'organisation du travail, une modification des structures mêmes du travail et, de façon générale, pour une amélioration du milieu de travail. Si l'on prend au sérieux la priorité nouvelle accordée à la qualité de la vie, ajoute-t-il, ces expériences devraient être encouragées avec pour le moins autant d'énergie que ne le sont les innovations dans le domaine de la production.